

L'initiative SSR visant à réduire la redevance audiovisuelle est clairement refusée

08.03.2026 Pauline Turuban, avec RTS et ATS

La réduction de la redevance radio-TV voulue par l'initiative «200 francs, ça suffit!», soumise en votation ce dimanche, serait refusée par plus de 60% de l'électorat, d'après la première projection de l'institut gfs.bern à la mi-journée.

Lors de son dernier sondage, tout en restant prudent, l'institut gfs.bern disait s'attendre à un rejet de l'initiative populaire «200 francs, ça suffit!». Aussi plus simplement désigné comme l'initiative SSR (du nom du groupe audiovisuel public suisse – maison-mère, entre autres, de Swissinfo), le texte veut drastiquement réduire la redevance radio-TV.

À une dizaine de jours du scrutin, 54% de l'électorat s'y opposait. Le camp du non avait progressé de 2 points de pourcentage en moins d'un mois. Seuls 2% des personnes interrogées ne s'étaient pas encore forgé une opinion.

Le résultat devrait être encore plus clair que prévu: selon la première projection de gfs.bern, la part de non s'élèverait à 62%, avec une marge d'erreur de +/- 3 points de pourcentage.

>> Notre article relayant les résultats du deuxième sondage SSR:

Une nouvelle tentative de réduction de la redevance

Actuellement, la redevance perçue par la Confédération pour financer les médias de service public s'élève à 335 francs par an et par ménage et nettement plus pour les entreprises, qui contribuent selon leur chiffre d'affaires.

La collecte de la redevance est assurée par l'entreprise Serafe. Au total, environ 1,4 milliard de francs sont perçus, dont près de 90% (1,3 milliard) vont à la SSR. Cette contribution représente plus de 82% du budget de l'entreprise.

L'initiative veut abaisser le montant de la redevance à 200 francs pour les ménages et en exempter totalement les entreprises.

Le texte prévoit un plafonnement des recettes totales issues de la redevance. La part relative de chaque région linguistique dans le partage des recettes, ainsi que la part de la redevance perçue par les médias privés, devraient en revanche rester inchangées.

Outre la SSR, la redevance contribue en effet à financer près d'une quarantaine de chaînes locales ou encore l'agence de presse Keystone-ATS; un montant total de 86 millions de francs leur est alloué pour leur mandat de service public.

Cette initiative est la deuxième tentative récente de réduire le financement de la SSR. La première était l'initiative «No Billag», soumise au vote en 2018 et rejetée à plus de 71%, qui réclamait la suppression pure et simple de la redevance audiovisuelle.

>> Lire notre article expliquant les enjeux de la votation :

Recentrer la SSR sur son mandat de base

L'initiative «200 francs, ça suffit!» émane des mêmes milieux que «No Billag». Le texte est porté par un comité de représentants de l'UDC (Union démocratique du centre), de l'Union suisse des arts et métiers (USAM) et des Jeunes libéraux-radicaux.

Leurs motivations sont à la fois économiques et politiques. Durant la campagne, le camp du oui Lien externe a fait valoir

que sa proposition permettrait de soulager financièrement les ménages, en particulier les jeunes qui, selon son argumentaire, consomment peu les offres de la SSR et disposent de moyens limités.

Les entreprises se verraient aussi libérées de ce qu'il qualifie de «double imposition injuste». Les initiants soulignent que la redevance suisse est la plus élevée en comparaison européenne.

Ils accusent par ailleurs régulièrement la SSR d'être biaisée et plaident pour qu'elle se recentre sur le cœur de son mandat. Pour eux, l'entreprise publique de médias dépasse le cadre de sa mission de service public dès lors qu'elle élargit son offre en ligne ou propose des émissions de divertissement qui pourraient être proposées par ses concurrents privés, par exemple.

>> Revoir notre débat filmé Let's talk consacré à l'initiative SSR:

Moins d'argent pour le service public, un risque pour la Suisse?

Les adversaires de l'initiative Lien externe, au rang desquels figurent entre autres le Conseil fédéral et le Parlement, mais aussi tous les autres grands partis à l'exception de l'UDC, ont quant à eux fait valoir qu'une telle réduction des recettes de la SSR fragiliserait non seulement la qualité de l'offre médiatique suisse, mais aussi le système démocratique et la cohésion du pays.

Pour les opposants, affaiblir la radio et la télévision publiques serait une erreur dans un contexte géopolitique mondial instable, marqué notamment par la guerre hybride et l'exposition aux fausses informations. Ils soulignent que la SSR garantit une offre médiatique indépendante et de qualité, y compris dans les régions périphériques.

Le Conseil fédéral a adopté un contre-projet Lien externe qui réduira malgré tout lui aussi le montant de la redevance, suite au rejet de l'initiative: la facture par ménage passera à 312 francs en 2027, puis à 300 francs en 2029. Il a aussi revu à la hausse le chiffre d'affaires permettant une exonération pour les entreprises, de 500'000 francs à 1,2 million. Ainsi, dès 2027, environ 8 entreprises sur 10 soumises à la TVA ne devraient plus payer la redevance.

Les Suisses de l'étranger plus opposés à l'initiative

Lors du dernier sondage mené par gfs.bern il y a dix jours, l'initiative trouvait du soutien presque exclusivement parmi les sympathisants de l'UDC. L'électorat des autres formations se déclarait contre la réduction de la redevance, même si le rejet le plus net émanait des personnes se situant à gauche de l'échiquier politique.

Le non était en progression dans toutes les couches de la population, mais gfs.bern observait une différence notable entre les genres. Le non l'emportait largement chez les femmes, alors que les hommes étaient plus divisés. Les Suisses de l'étranger – qui ne sont pas assujettis à la redevance – étaient plus opposés à l'initiative que leurs compatriotes vivant dans le pays.

Relu et vérifié par Samuel Jaberg



Des microphones posés sur une table dans un studio temporaire de la SSR. Keystone / Peter Klaunzer